Postulat

Rompre l'isolement : aller vers celles et ceux qui ne viennent pas

Au terme d'un mandat de deux ans conduit avec Pro Senectute, la Commune de Belmont-sur-Lausanne a vu naître plusieurs initiatives destinées aux personnes retraitées. Parmi celles-ci figurent notamment des repas conviviaux organisés chaque premier lundi du mois dans un restaurant.

Il faut se réjouir de cette offre, qui répond à un besoin de rencontres, d'activités et de convivialité et contribue à enrichir la vie sociale des retraités de notre commune.

Le présent postulat poursuit toutefois un objectif différent.

Il s'intéresse aux personnes âgées qui vivent dans la solitude ou l'isolement social et qui, précisément pour cette raison, ne participent pas ou plus spontanément aux activités qui leur sont proposées.

Certaines vivent seules, ont perdu leur conjoint ou une partie de leur entourage, rencontrent des difficultés de mobilité ou ont progressivement abandonné leurs habitudes sociales. D'autres peuvent simplement éprouver de plus en plus de difficultés à faire le premier pas vers une activité collective.

Pour ces personnes, il ne suffit pas nécessairement qu'une offre existe. Encore faut-il pouvoir les atteindre, créer un premier contact, les rassurer et, lorsque cela est nécessaire, les accompagner.

Le repas pourrait constituer un moyen particulièrement simple de renouer ce lien. D'où l'idée, à titre d'exemple, de **« Midis de Belmont »**, dont la vocation première ne serait pas récréative mais sociale : permettre à des personnes qui mangent régulièrement seules de partager périodiquement un repas avec d'autres.

Un tel dispositif ne devrait pas faire double emploi avec les repas conviviaux existants. Il devrait au contraire rechercher les moyens d'atteindre prioritairement celles et ceux que les offres actuelles ne touchent pas.

Cela pose notamment la question du repérage de ces situations, dans le respect de la sphère privée, mais également celles du premier contact, de l'accompagnement, de la mobilité et du coût éventuel du repas.

Demande à la Municipalité

Par le présent postulat, la Municipalité est invitée à étudier les moyens permettant de mieux atteindre et accompagner les personnes âgées de Belmont confrontées à la solitude ou à l'isolement social et qui ne participent pas spontanément aux activités existantes.

Elle est notamment invitée à examiner :

- comment mieux faire connaître les possibilités de rencontres aux personnes isolées et, dans le respect de leur sphère privée, comment aller vers celles qui restent à l'écart des offres existantes ;
- quels relais de proximité pourraient contribuer à créer ce premier contact ;
- quels obstacles — mobilité, appréhension, coût ou autres — empêchent certaines personnes de participer ;
- si un dispositif à vocation spécifiquement sociale, tel que des « Midis de Belmont », pourrait utilement compléter les repas conviviaux déjà existants ;
- quelles collaborations pourraient être envisagées avec les acteurs sociaux, sanitaires, associatifs ou bénévoles déjà présents dans la région.

La Municipalité est invitée à faire rapport au Conseil communal sur les possibilités d'action qu'elle aura identifiées.

29.10.2026/ Jean-Pierre Amann, Conseiller communal